

Séance ordinaire des membres du conseil de la municipalité de Saint-Valérien, tenue au bureau municipal, salle du conseil, lundi le 13 avril 2015 à 20h00.

Sont présents : Alain Lachapelle Patrique Côté
 Jasmin Michaud Jovette Taillefer
 Ghislain Blais Jean-François Beaulieu

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de Monsieur Jean-François Beaulieu, pro-maire. 13 personnes sont présentes dans la salle.

Ouverture de la séance

2015-69 Lecture de l'ordre du jour

Il est proposé par Patrique Côté, appuyé par Alain Lachapelle et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour est accepté avec le divers ouvert.

2015-70 Lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2015

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Jasmin Michaud et résolu à l'unanimité que le procès-verbal est accepté tel que lu.

2015-71 Lecture du procès-verbal de la séance ajournée du 9 mars 2015

Il est proposé par Patrique Côté, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité que le procès-verbal est accepté tel que lu.

2015-72 Lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 31 mars 2015

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité que le procès-verbal est accepté tel que lu.

Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur 2014 conformément à l'article 176.1 du Code municipal

Mme Martine Bélanger, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, présente les états financiers pour l'exercice financier 2014.

2015-73 Approbation des rapports financiers et du vérificateur 2014

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Alain Lachapelle et résolu à l'unanimité d'approuver les rapports tels que déposés.

Assemblée publique de consultation – règlement # 2015-284

La directrice générale explique les modifications qui sont apportées au plan d'urbanisme # 2013-269. Une question a été posée dans la salle sur la

définition des différentes aires d'affectation : agrodynamique, agroforestière, agrocampagne et agrorésidentielle.

Assemblée publique de consultation – règlement # 2015-285

La directrice générale explique les modifications qui sont apportées au règlement de zonage # 2013-270. Aucune question n'a été posée.

2015-74

Adoption du 2^e projet de règlement numéro 2015-285 modifiant le règlement de zonage en vue d'introduire un nouveau découpage des zones en milieu agricole et de corriger quelques dispositions générales »

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Valérien est régie par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1) ;

CONSIDÉRANT QUE selon la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), la Municipalité de Saint-Valérien peut modifier son règlement de zonage ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Patrique Côté, appuyé par Alain Lachapelle et résolu à l'unanimité que le conseil adopte, par la présente, le 2^e projet de règlement numéro 2015-285 intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage en vue d'introduire un nouveau découpage des zones en milieu agricole et de corriger quelques dispositions générales ».

QUE le projet de règlement est annexé aux présentes et est comme s'il était ici au long récit.

Assemblée publique de consultation – règlement # 2015-286

La directrice générale explique les modifications qui sont apportées au règlement de lotissement # 2013-271. Aucune question n'a été posée.

Assemblée publique de consultation – règlement # 2015-287

La directrice générale explique les modifications qui sont apportées au règlement sur les permis et certificats # 2013-274. Une question a été posée, à savoir si les plans en version électronique remplaçaient ceux en papier ou si le choix était offert. C'est soit la version électronique ou papier.

Assemblée publique de consultation – règlement # 2015-288

La directrice générale explique les modifications qui sont apportées au règlement sur les dérogations mineures # 2013-273. Aucune question n'a été posée.

2015-75

Accepter les comptes du mois de mars 2015

La liste des comptes du mois de mars est classée aux archives à la section « Finances » sous le numéro 3-19 et fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte les comptes du mois de mars au montant de 69,644.83\$ et en autorise le paiement.

2015-76 Gravier MG-20 – avenue du Versant

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de gravier MG-20, soit 4 pouces d'épaisseur, location d'un compacteur, et d'une pelle mécanique pour retravailler les fossés, afin de rendre l'avenue du Versant carrossable pour le déneigement et la circulation des résidents de ce secteur, pour un montant approximatif de 15,000\$ à 20,000\$.

2015-77 Commande d'alun

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'environ 4500 kg d'alun chez Produits chimique CCC au meilleur coût possible.

2015-78 Demande à la CPTAQ – Mme Brigitte Chassé

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ de la part de madame Brigitte Chassé;

ATTENDU QUE la demande vise à autoriser un usage autre qu'agricole sur une partie du lot 3 990 403, afin d'y effectuer une aliénation et un lotissement de 1000m² pour fins de don et d'y construire une résidence unifamiliale isolée;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 58.1 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (L.R.Q., c. P-41.1), la Municipalité doit adresser ses recommandations à la commission;

ATTENDU QUE l'autorisation n'affectera en rien l'homogénéité de la communauté agricole due au fait qu'il n'y a aucune terre en culture à proximité du lot;

ATTENDU QU'une déclaration de droits acquis sera effectuée pour une partie de terrain de 5000m² et qu'un 2000m² sera donné afin de le greffer au 1000m² touché par la demande pour fins de construction;

ATTENDU QUE l'autorisation crée la possibilité d'une nouvelle construction rapportant des taxes à la Municipalité;

ATTENDU QUE le conseil peut en arriver à une recommandation favorable ou défavorable du projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Valérien appuie la demande de Mme Brigitte Chassé, afin d'autoriser un usage autre qu'agricole sur la partie du lot 3 990 403 du cadastre du Québec, pour l'aliéner et y construire une résidence unifamiliale isolée.

2015-79 Demande à la CPTAQ – M. André Cimon

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ de la part de monsieur André Cimon;

ATTENDU QUE la demande vise à aliéner une partie du lot 3 989 920 et du lot 3 990 344 du Cadastre du Québec pour cession à un agriculteur;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 58.1 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (L.R.Q., c. P-41.1), la Municipalité doit adresser ses recommandations à la commission;

ATTENDU QUE l'autorisation n'affectera en rien l'homogénéité de la communauté agricole due au fait qu'il n'y a aucune terre en culture à proximité du lot;

ATTENDU QUE l'autorisation crée la possibilité de céder du terrain pour le propriétaire;

ATTENDU QUE le conseil peut en arriver à une recommandation favorable ou défavorable du projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Alain Lachapelle et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Valérien appuie la demande de M. André Cimon, afin d'autoriser une aliénation d'une partie des lots 3 989 920 et 3 990 344 du cadastre du Québec afin de céder ces dites parties.

2015-80 Publicité/stratégie – vente des terrains résidentiels – secteur Ruisseau-Raphaël

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Diane Leclerc à s'occuper des démarches pour faire faire 2 pancartes semblables à celle qui est déjà sur le terrain à l'entrée du secteur, pour un montant approximatif de 500\$.

2015-81 Approbation des plans et devis – rénovation du centre communautaire

CONSIDÉRANT QUE M. Charles Ross, architecte, a déposé les plans et devis le 2 avril dernier au bureau de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil en a pris connaissance et qu'il en est arrivé à la conclusion que ceux-ci étaient conformes aux demandes de la Municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jovette Taillefer, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité que le conseil approuve les plans et devis tels que déposés.

2015-82 Appel d'offres – rénovation du centre communautaire

CONSIDÉRANT QUE le centre communautaire est l'infrastructure municipale qui nécessite les travaux les plus urgents à l'heure actuelle ;

CONSIDÉRANT QU'il en va de la sécurité des usagers et que le conseil municipal en a fait un enjeu pour l'année 2015 ;

CONSIDÉRANT QUE le centre communautaire donne accès à une multitude de services, dont certains sont jugés essentiels tel le service de garde ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité dispose de la somme de 634,383\$ de revenus confirmés par le « Programme de la taxe d'accise », de 100,000\$ de Développement économique Canada, de 25,000\$ du programme Horizons Aînés, et 10,000\$ du pacte rural, pour un total de 769,383\$ de revenus pouvant servir aux travaux du centre communautaire ;

Il est proposé par Jovette Taillefer, appuyé par Patrique Côté de lancer l'appel d'offres public dans les plus brefs délais sur le système électronique SEAO et dans le journal. Le vote est demandé : Jovette Taillefer et Patrique Côté sont pour, Alain Lachapelle, Jasmin Michaud et Ghislain Blais sont contre. Proposition rejetée à la majorité.

2015-83 Appel d'offres en attente d'une réponse du PIQM

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Jasmin Michaud d'attendre la réponse de la demande de subvention du Programme d'Infrastructure Québec-Municipalités pour lancer l'appel d'offres public pour la rénovation du centre communautaire. Le vote est demandé : Alain Lachapelle, Jasmin Michaud et Ghislain Blais sont pour, Jovette Taillefer et Patrique Côté sont contre. Proposition adoptée à la majorité.

2015-84 Approvisionnement en eau – Centre communautaire

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité de donner le mandat à la firme Inspec-sol afin de réaliser l'étude hydrogéologique pour les 2 puits existants, pour un montant de 15,400\$ plus taxes, montant admissible au programme de la taxe d'accise en priorité 1.

Avis de motion – règlement d'emprunt

Jovette Taillefer donne un avis de motion de la présentation pour adoption d'un règlement d'emprunt afin de financer les travaux de rénovation du centre communautaire.

2015-85 Conciergerie – centre communautaire

Il est proposé par Jovette Taillefer, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à prendre les dispositions nécessaires afin de préparer un contrat de conciergerie sur une base ponctuelle pour le centre communautaire.

2015-86 Demandes de subvention

Il est proposé par Jovette Taillefer, appuyé par Jasmin Michaud et résolu à l'unanimité d'autoriser madame Diane Leclerc à préparer les demandes de financement pour l'intégration d'un accès universel au centre communautaire de Saint-Valérien dans le cadre des programmes suivants :

- Le volet du Fonds pour l'accessibilité (FA) portant sur l'accessibilité dans les collectivités d'Emploi et Développement social Canada

- Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalité amie des aînés (PIQM-MADA) Sous-volet 2.5 du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)

Madame Marie-Paule Cimon, directrice générale, est désignée signataire officielle de tous les documents inhérents à ces demandes.

Correspondance

2015-87 Demande d'appui – tir de tracteurs antiques

Il est proposé par Patrique Côté, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Valérien appuie la Relève Agricole Agro-Essor et le comité du tir de tracteurs, et donne son accord pour la tenue de l'activité de tir de tracteurs antiques de Saint-Valérien le 8 août 2015.

2015-88 Assemblée générale annuelle – Territoire Populaire Chénier

Il est proposé par Patrique Côté, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité que le conseil municipal nomme MM. Ghislain Blais, Jasmin Michaud et Alain Lachapelle, pour agir à titre de délégués lors de l'assemblée générale annuelle du 9 avril 2015, dont M. Lachapelle pour siéger au conseil d'administration.

2015-89 Services – Sûreté du Québec

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la facture du Gouvernement pour les services de la Sûreté du Québec au montant de 52 851\$ selon les versements suivants : 30 juin et 31 octobre 2015 de 26 426\$ et 26 425\$ respectivement.

2015-90 Adhésion à l'URLS

Il est proposé par Patrique Côté, appuyé par Alain Lachapelle et résolu à l'unanimité de renouveler l'adhésion de la Municipalité à l'Unité Régionale de Loisir et de Sport du Bas-Saint-Laurent au montant de 100\$.

2015-91 Semaine nationale de la santé mentale de 2015

Considérant que la Semaine de la santé mentale se déroule **du 4 au 10 mai** et que le slogan « *Prenez une pause, dégagez votre esprit!* » vise à reconnaître l'importance de changer de rythme et de respecter ses limites afin d'éviter l'épuisement et de maintenir un bien-être psychologique;

Considérant que les actions favorisant la bonne santé mentale relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement;

Considérant que le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale pilote la Semaine de la santé mentale et la campagne annuelle qui en découle et encourage l'implication de tous les acteurs de la société québécoise;

Considérant qu'il est d'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne :

- **en invitant les citoyennes et les citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne;**
- **en invitant les acteurs du milieu à organiser une activité;**
- **en proclamant la Semaine nationale de la santé mentale lors d'un conseil municipal.**

Il est proposé par Patrique Côté, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité que le conseil municipal proclame par la présente la semaine du 4 au 10 mai 2015 **Semaine de la santé mentale** dans la municipalité de Saint-Valérien, et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions, à reconnaître l'importance « de la pause » pour prendre soin de sa santé mentale. Adoptée avec dispense de lecture.

Période de questions

2015-92

Demande d'appui contre la financiarisation des terres agricoles

CONSIDÉRANT que, dans la MRC de Rimouski-Neigette, la zone agricole couvre une grande partie de la superficie totale et que les sols arables constituent une richesse importante de notre municipalité;

CONSIDÉRANT que la population agricole de la MRC est active, faisant vivre les commerces (garages, garderies, industries, etc.), les écoles et la communauté par une occupation dynamique du territoire;

CONSIDÉRANT l'importance d'avoir une relève entrepreneuriale pour les entreprises agricoles pour assurer le renouvellement de l'agriculture à l'échelle familiale;

CONSIDÉRANT que les politiques gouvernementales actuelles d'aide à l'établissement en agriculture sont insuffisantes pour assurer le maintien du nombre de fermes familiales au Québec;

CONSIDÉRANT qu'un des principaux freins à l'établissement des jeunes en agriculture est la valeur élevée des actifs agricoles, ainsi que l'écart grandissant entre la valeur marchande et économique des fermes, cet écart étant exacerbé par la spéculation qui se fait sur la valeur des terres agricoles;

CONSIDÉRANT que le secteur agricole est un joueur très important pour l'économie et l'occupation du territoire du Bas-Saint-Laurent, notamment dans la MRC de Rimouski-Neigette;

CONSIDÉRANT que le phénomène de financiarisation des terres agricoles est en croissance au Québec, notamment au Saguenay-Lac-Saint-Jean et maintenant au Bas-Saint-Laurent et que la relève agricole au Québec n'a pas les moyens de concurrencer ces fonds pour l'achat des terres agricole pourtant essentiel à leur établissement et la rentabilité de leur entreprise.

CONSIDÉRANT l'importance que les terres agricoles soient occupées par des gens du milieu, afin d'assurer la vitalité de la région et une plus grande autonomie alimentaire;

CONSIDÉRANT que l'enjeu de la financiarisation des terres par des fonds d'investissement privés met en péril le modèle d'agriculture familiale, durable et diversifiée, pratiquée par une population qui habite le territoire rural; et que cela aura des impacts aujourd'hui, mais également sur les générations à venir.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Valérien demande au Ministre de l'agriculture du Québec, en partenariat avec le monde agricole :

- **Qu'il prenne urgemment des mesures à court terme visant à bloquer ces fonds d'investissements;**
- **Qu'il travaille à la mise sur pied à moyen terme d'une solution durable facilitant l'accès à la terre pour la relève agricole.**

Adoptée avec dispense de lecture.

2015-93 Demande de prix pour nouveau puits artésien au centre communautaire

Il est proposé par Patrique Côté, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Diane Leclerc à demander des prix pour un nouveau puits artésien, auprès de différents puisatiers, avant de procéder à l'étude hydrogéologique des puits existants du centre communautaire.

2015-94 Plan d'intervention - réseau d'égout

Considérant la nouvelle information à l'effet que la municipalité n'aurait pas besoin de produire un plan d'intervention complet, dans le cadre du programme sur la taxe d'accise;

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Alain Lachapelle et résolu à l'unanimité de demander un prix à l'autre firme d'ingénieurs, ayant soumis un coût pour l'élaboration du plan d'intervention, pour la production des annexes et tableau 32 du Guide, nécessaires pour approbation par le MAMOT.

2015-95 Paiement des intérêts sur emprunts rue du Coteau et camion à neige

Il est proposé par Jovette Taillefer, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'autoriser un virement de 809.03\$ au compte 21783 pour le paiement des intérêts de l'emprunt rue du Coteau dus le 5 mai 2015, et un paiement de 1,534.10\$ à la Financière Banque Nationale pour le paiement des intérêts sur l'emprunt camion à neige dus le 2 mai 2015.

La levée de la séance est proposée à 22h55 par Ghislain Blais et acceptée à l'unanimité.

Marie-Paule Cimon, dir. gén.

Jean-François Beaulieu, pro-maire